

ANNOUNCEMENT 1.

In order to make explicit the criteria which apply to the evaluation of the manuscripts submitted to the *Canadian Counsellor*, please take note that the following form is the one which will be used by the appraisers.

CANADIAN COUNSELLOR
EVALUATION FORM

This form is to help you summarize in a systematic way your evaluation of the article noted below:

Rating scale



EXCELLENT B = GOOD

*C = SATISFACTORY *D = INADEQUATE

E = NOT APPLICABLE

**Specific typewritten comments should accompany the use of this category.*

Put the appropriate letter in the box to the left of each topic:

- Relevance for Canadian Counsellor readers
- Style and grammar
- Organization and logic of presentation
- Question studied: originality and relevance for the field of guidance and/or counselling
- Integration into contemporary theory and citation of relevant studies
- Quality of experimental procedures (control of contaminants, sampling, instrumentation, and statistical treatment)
- Quality of discussion (conclusions, interpretations, applications)

In view of the above ratings, which of the following recommendations would you make to the Editor:

- Acceptable: high priority for publication
- Acceptable: low priority for publication
- Conditionally acceptable: as explained on separate sheet
- Not acceptable: reasons given on separate sheet
- Better published elsewhere
- Please check here if you wish that your name be transmitted to the author(s) with your evaluation

The Editor would be grateful for a short global appreciation of this manuscript in order to form as sound a judgement as possible both for the purposes of accepting or rejecting it for publication and for advising the author(s) in a constructive way of the strengths and perhaps deficits of this contribution.

COMMUNIQUÉ 1.

Dans le but de rendre explicites les critères qui président à l'évaluation des manuscrits soumis au *Conseiller Canadien*, veuillez prendre note que le formulaire suivant est celui qu'utiliseront les évaluateurs.

CONSEILLER CANADIEN
FORMULAIRE D'ÉVALUATION

Ce formulaire vise à vous rendre plus facile la tâche de résumer de façon systématique votre évaluation de l'article suivant:

Echelle de cotation

A = EXCELLENT B = BON

*C = PASSABLE *D = INSUFFISANT

E = NE S'APPLIQUE PAS

**Des commentaires dactylographiés devraient accompagner le recours à cette cote.*

Inscrire la lettre appropriée dans la case à gauche de chaque énoncé:

- Pertinence pour les lecteurs du *Conseiller Canadien*
- Style et correction grammaticale
- Organisation et structure logique du texte
- Question traitée: originalité et à-propos pour le domaine de l'orientation et/ou du counselling
- Lien avec les théories contemporaines et références aux écrits appropriés
- Qualité du devis expérimental (contrôle des facteurs d'invalidité, échantillonnage, instrumentation, traitements statistiques)
- Qualité de la discussion (conclusion, interprétations, applications)

Compte tenu de votre cotation, laquelle des recommandations suivantes désirez-vous faire au Rédacteur en chef:

- Acceptable: forte priorité de publication
- Acceptable: faible priorité de publication
- Conditionnellement acceptable: voir explications sur page à part
- Non acceptable: voir explications sur page à part
- Devrait être publié ailleurs.
- Cochez cette case si vous désirez que votre nom soit transmis à l'auteur en même temps que votre évaluation

Le Rédacteur en chef vous saurait gré de lui faire part d'une brève appréciation globale. Il pourrait s'en inspirer pour éclairer du mieux possible son jugement quant à l'acceptation ou au rejet de cet article. Elle lui serait aussi utile pour la formulation de la décision qu'il devra transmettre à l'auteur.

ANNOUNCEMENT 2.

NORMS FOR THE PRESENTATION OF MANUSCRIPTS TO THE CANADIAN COUNSELLOR

We have already noticed that irregularities in the presentation of manuscripts contribute to delays both in the evaluation of submitted materials and the publication of articles. The following checklist could serve as a good reminder to eventual authors. It specifies certain aspects of the "Guidelines for Authors of Manuscripts" adopted by this journal.

- The manuscript must be submitted in quadruplicate.
- All manuscripts must be accompanied by both an English and French abstract, which should not exceed 120 words. If you prefer not to write the French abstract, the journal can do it for you at a cost of \$25.
- Authors' names, positions, titles, and place of employment should appear on cover page *only* so that manuscripts may be reviewed anonymously.

In all matters of style and presentation, the APA Publication Manual (1974) is considered definitive. Listed below are some of the most important specifications to pay attention to:

- The entire manuscript including the reference list must be double-spaced.
- Margins must be at least 1 inch wide.
- Figures must be clear and sharp with a uniform degree of blackness. High-contrast, glossy, black and white prints are the most desirable. Non-professionally prepared and Xeroxed copies of figures are not acceptable.
- Page numbers must be provided for quotations.
- Written permission must be obtained by the author for any tables, figures, or text of more than 500 words that have been published elsewhere.
- Each table and each figure must be on a separate page.
- The position of the table, figure, or chart should be clearly indicated within the text by inserting at the relevant point a phrase (e.g. Insert Table 3 here).
- Reference lists must follow APA style.
- Each reference cited in text must appear in the reference list and vice versa.

ANNOUNCEMENT 3.

The President of CGCA has informed the Editor that its official publications will contain advertising pages. The rates for the *Canadian Counsellor* have been established as follow:

	1 page	\$200
	1/2 page	\$145
	1/4 page	\$100
Inside front cover		\$250
Inside back cover		\$225
Outside back cover		\$275

COMMUNIQUÉ 2.

NORMES RELATIVES A LA PRÉSENTATION D'UN ARTICLE AU CONSEILLER CANADIEN

Nous avons déjà remarqué que des irrégularités dans la présentation des manuscrits occasionnent des prolongations de délais autant en ce qui concerne l'évaluation des textes que la publication des articles. La liste des points suivants pourra s'avérer utile aux futurs auteurs; elle spécifie certains aspects des "Normes pour la présentation des manuscrits" adoptées par la revue.

- Le manuscrit doit être soumis en 4 exemplaires.
- Un résumé en français et en anglais ne dépassant pas 120 mots doit accompagner le manuscrit. Si vous préférez ne pas écrire le résumé anglais, la revue peut se charger de le faire moyennant une somme de \$25.
- Les noms et professions des auteurs, le titre et le lieu de travail de chacun doivent apparaître *seulement* sur la page couverture afin de faciliter l'évaluation anonyme des manuscrits.

Pour ce qui est de la présentation du manuscrit, les normes de l'"APA Publication Manual" (1974) sont celles adoptées par le *Conseiller Canadien*. En voici les points les plus importants à surveiller:

- L'ensemble du manuscrit y compris la liste des références doit être dactylographié à double interligne.
- Les marges doivent être d'au moins un pouce.
- Les tableaux, les graphiques et les figures doivent être soigneusement présentés; ils doivent se conformer aux spécifications stipulées dans le "APA Publication Manual" (1974).
- Les citations doivent être accompagnées du numéro de page du document dont elles sont tirées.
- Tout texte de plus de 500 mots, tout tableau ou figure déjà publié, doit être accompagné de la permission écrite de l'auteur cité.
- Chaque figure et tableau doit être présenté sur une page distincte et hors-texte.
- La place de chaque tableau, figure ou dessin doit être clairement indiquée dans le texte en y insérant la phrase à l'endroit pertinent (e.g. Insérer le Tableau 3 ici).
- La liste de références doit se conformer aux spécifications stipulées dans le "APA Publication Manual" (1974).

Chaque référence qui apparaît dans le texte doit apparaître dans la liste de références et vice versa.

COMMUNIQUÉ 3.

Le Président informe le Rédacteur en chef que les publications officielles de la SCOC contiendront dorénavant des pages de publicité. Dans le cas du *Conseiller Canadien*, les tarifs sont établis de la façon suivante:

	1 page	\$200
	1/2 page	\$145
	1/4 page	\$100
Intérieur de la page couverture		\$250
Intérieur de la dernière page		\$225
Extérieur de la dernière page		\$275

Guidelines for Authors of Manuscripts

1. All manuscripts must be typewritten (double-spaced) and submitted in quadruplicate. They should not exceed 3,500 words (approximately 13 pages, including references, tables, and figures).
2. An abstract of 100-140 words in length, typed on a separate page, should be provided in both English and French. However, translation of abstract can be furnished at cost (\$25.00) by the journal if the author so requests.
3. In all matters of style, the Publication Manual (1974) of the American Psychological Association is considered definitive.

Manuscripts should be concise as well as well organized. Article titles should not exceed 50 letters and spaces.

5. Never submit material that is under consideration by another journal.
6. Authors should be aware that Canadian English usage is adhered to in this journal. For example, the terms *counselling* and *counsellor* are normally spelled with a double *l*.

Normes de présentation des manuscrits

1. Le manuscrit doit être dactylographié à double interligne et présenté en quatre exemplaires. Il ne doit pas excéder 3,500 mots (environ 13 pages, y compris les références, les tableaux et les illustrations graphiques).
2. Le texte doit s'accompagner d'un résumé de 100 à 140 mots, rédigé en français et en anglais et présenté sur une feuille à part. Toutefois, la revue peut assurer la traduction du résumé à la demande et aux frais (\$25.00) de l'auteur.
3. En matière de style et de présentation, le "Publication Manual" (1974) de l'American Psychological Association tient lieu de critère.
4. Les manuscrits doivent être concis et bien structurés. Dans la mesure du possible, les titres ne doivent pas excéder 50 caractères et espaces.
5. Ne pas soumettre un texte déjà présenté à une autre revue pour fins de publication.
6. S'il vous plaît, prendre note que, conformément à l'usage anglais au Canada, les termes "counselor" et "counselling" s'écrivent avec deux "l".

